



Bruxelles, le 21 avril 2021

CM 2813/21

ECOFIN  
REGIO  
PROCED

### **COMMUNICATION**

#### **PROCÉDURE ÉCRITE**

---

Correspondant: soledad.bernabe-casado@consilium.europa.eu  
Tél./Fax: +32-2-281 42 70

---

Objet: CONCLUSIONS DU CONSEIL sur les obligations vertes de Next  
Generation EU  
– Lancement d'une procédure écrite

---

Le Comité des représentants permanents (2<sup>e</sup> partie) ayant décidé le 21 avril 2021 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour adopter le **projet de conclusions du Conseil sur les obligations vertes de Next Generation EU**, qui figure dans le document ST 7817/21.

**Veuillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".**

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question, à l'exception de celles qui ont déjà été faites au Comité des représentants permanents.

Les réponses doivent parvenir par courrier électronique au secrétariat général du Conseil **au plus tard le vendredi 23 avril 2021 à 16 heures (HEC, heure de Bruxelles)** à l'adresse [ecompla.ecpol@consilium.europa.eu](mailto:ecompla.ecpol@consilium.europa.eu), avec copie à l'adresse [soledad.bernabe-casado@consilium.europa.eu](mailto:soledad.bernabe-casado@consilium.europa.eu).